



Les Trophées de l'AFTE – Edition 2024

L'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) organise sa 1^{ère} remise de trophées [ci-après dénommé : « Les Trophées de l'AFTE »]. En 2024, l'AFTE **mettra en valeur deux projets structurants au sein d'un département trésorerie & financement.**

1. Catégories de prix :

- Opération de transformation structurante de l'année
- Opération de financement remarquable de l'année

2. Composition du jury :

Opération de transformation structurante de l'année (9 membres)	Opération de financement remarquable de l'année (9 membres)
• 3 chefs de projet • 2 banquiers • 2 personnes de cabinet de conseil/TMS • 2 forces vives AFTE	• 3 chefs de projet • 2 banquiers • 2 personnes de cabinet de conseil/TMS • 2 forces vives AFTE

3. Calendrier pour les candidats :

- Lancement des appels à candidatures : **Avril 2024**
- Réception des candidatures : **Mi-septembre 2024**
- Pré-sélection de 4 projets (2/par trophée) par les équipes projet : **Septembre 2024**
- Soutenance orale (6mn – A distance) & Capsule vidéo (réalisée par l'AFTE dans ses locaux, en présentiel) : **Début octobre 2024**
- Sélection des finalistes : **Octobre 2024**
- Remise des trophées lors des Journées de l'AFTE 2024 au CNIT Forest : **Novembre 2024**
- Les 2 équipes gagnantes seront présentées pour les EACT Award 2025 (EN) : **Avril 2025**

4. Critères de sélection :

Les critères suivants seront appliqués par le jury des trophées :

- **Innovation/Inspiration (4 points)** : nouveaux projets ou nouvelle approche d'un projet : effet « waouh ! ».
- **Réalisation/Ambition/Excellence (4 points)** : réussite du projet d'amont en aval : timing, budget, exécution.
- **Impact (4 points)** : effets positifs pour l'entreprise : avantages financiers, productivité, dimension contrôle interne, digitalisation...
- **Dimension (4 points)** : mise en œuvre dans de nombreuses zones géographiques, pays.
- **Environnement, social, gouvernance (4 points)** : contribution dans le contexte de la politique RSE de l'entreprise.

Les Trophées s'adressent à toutes les tailles d'entreprises de l'ETI aux grandes entreprises (type SBF120 ou CAC40/Euro STOXX 50).



Pour chacun des critères, le jury évaluera la réussite du projet par rapport aux conditions commerciales en vigueur. Le projet soumis doit :

- Pour la catégorie Financement : avoir été **finalisé entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2024.**
- Pour la catégorie Transformation : avoir été **finalisé entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2023.**

Le dossier de candidature sera rédigé **en français et/ou en anglais**, il se composera d'un résumé du projet en **1 page recto/verso** et du document complété reprenant **les critères de sélection**. Des documents de référence supplémentaires peuvent être fournis en annexe.

Si vous faites parties des équipes retenues pour la soutenance orale, vous devrez également préparer une courte vidéo (max 5mn).

Condition supplémentaire : Les deux équipes finalistes s'engagent à participer à l'EACT Award 2025 et à assister au Sommet de l'EACT Summit 2025. L'AFTE **invitera et remboursera les frais de voyage et d'hébergement des représentants par équipe gagnante (5 personnes/max).**

Ce qu'il faut faire	Calendrier	Résultats
Présentation du projet	Fin avril 2024	Le comité des prix présente les lignes directrices des trophées AFTE 2024
Envoi des candidatures : 1) Résumé du projet (1 page recto/verso) 2) Document complété avec les critères de sélection	Réception des candidatures jusqu'à mi-septembre 2024	
Pré-sélection des quatre meilleurs projets (2 par catégorie)	Prise de contact avec les différentes équipes au plus tard en septembre 2024	4 équipes présélectionnées (2 par catégorie)
Envoi d'un email à toutes les équipes présélectionnées pour réaliser la soutenance orale	Fin septembre 2024 (planifier la date de soutenance en amont)	Les quatre équipes seront informées de leur participation à une soutenance orale de 6mn max à distance
Chaque équipe présélectionnée réalise une vidéo de 5mn de son projet	Début octobre 2024	4 capsules vidéos réalisées lors de la soutenance à l'AFTE (en présentiel)
Le nom des deux équipes gagnantes sera annoncé lors des Journées de l'AFTE 2024 (1 par catégorie)	Journées de l'AFTE 2024 Les 25 et 26 novembre au CNIT	Remise des prix pour chaque catégorie
Annonce des 2 équipes lauréates	Début décembre 2024	Site web de l'AFTE et réseaux sociaux
Présentation des 2 projets à l'EACT Summit 2025	Avril 2025 à Bruxelles	Participation des équipes à l'EACT Summit

5. Critères de notation :



	De 1 à 4	Description
Innovation/Inspiration		
Réalisation/Ambition/Excellence		
Impact		
Dimension		
Environnement, social, gouvernance		
Total		

Chaque critère a la même pondération, le total maximum est de 20.

6. Confidentialité :

Les membres du jury sont tenus de maintenir confidentielles toutes les informations dont ils pourraient avoir connaissance du fait de l'exécution du présent contrat et s'interdit de les divulguer en dehors des équipes concernées sous quelque forme que ce soit jusqu'à la remise des trophées.

Ne sont pas confidentielles, les informations rendues publiques par les candidats.

Les parties respecteront et préserveront le secret de ces informations confidentielles et, sauf autorisation écrite des chefs de projet ne les révéleront à quiconque. Les chefs de projet s'engagent à mettre en place les moyens pour faire respecter cet accord par leurs personnels respectifs.

Le dossier de candidature sera envoyé par e-mail à alice.saillard@afte.com

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'un des membres du **comité de pilotage** :

- **Alice Saillard** – Cheffe de projets événementiels - alice.saillard@afte.com
- **Madleen Patry** – Chargée de la communication - madleen.patry@afte.com
- **Andréa Perret** – Chargée des événements commissions et délégations - andrea.perret@afte.com

Ou les chefs de projet :

- Benoît Rousseau : brousseau@groupe-bel.com
- Catherine Vignand : cvignand@orange.fr
- Jean-Bernard Hamel : jbhamel@outlook.com